Plan d'échantillonnage

I – LE CADRE GENERAL

Sur le plan administratif l'Algérie se compose de 1 541 municipalités (communes) réparties dans 48 wilayas (Départements). La wilaya est la plus grande unité administrative alors que la municipalité est la base de l'organisation administrative du pays. Dans chaque commune se trouve une ou plusieurs agglomérations et d'une zone rurale à habitat dispersé.

Les agglomérations ont étés classées soit urbaines soit rurales par l'Office National des Statistiques.

Pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2008, chaque municipalité a été divisée en plus petits blocs appelés districts, chaque district contient environ :

- 1.100 personnes (nombre de ménages entre 200-250) dans les zones agglomérées
- 600 personnes (nombre de ménages 100-150) dans les dans zones éparses.

II – STRATIFICATION

Les données utilisées sont issues du dernier Recensement Général de la Population et de l'habitat réalisé en 2008 par l'Office National des Statistiques.

La stratification s'est faite de la manière suivante :

- L'Algérie a été divisé en 3 zones géographiques en fonction des différences géographiques (Nord, Hauts plateaux et sud)
- Pour assurer une meilleure homogénéité chacune de ces grandes régions a été divisée en deux catégories indépendantes l'urbain et le rural.
- Pour le milieu urbain, nous avons classé les agglomérations selon 5 tailles de population
- Le milieu rural est quant à lui constitué de deux strates : celle des agglomérations rurales (villages) dont la taille est inférieure à 10000 habitants et des zones rurales à habitat dispersé.

Ainsi, à la fin de cette stratification nous avons 21 strates dont 15 urbaines et 6 rurales.

Tableau 1: nombre d'agglomérations (villages/villes) selon la taille, la région et la strate.

strate	Taille des agglomérations	Régions			Total
		Nord	Hauts Plateaux	Sud	
Urbain	Moins de 10000 habitants	1523610	646740	174675	2345025
	De 10000 à moins de 20000 habitants	2382488	954843	321071	3658402
	de 20000 à moins de 50000 habitants	3932190	1030624	752059	5714873
	de 50000 à moins de 100000 habitants	2554373	1275949	469861	4300183
	100000habitants et plus	3964625	2385498	635414	6985537
	Total urbain	14357286	6293654	2353080	23004020
	Moins de 10000 habitants	4249123	1482445	703448	6435016
rural	zones rurales à habitat dispersé	2770574	1676652	193768	4640994
	Total rural	7019697	3159097	897216	11076010
Total					34080030

III – TIRAGE DE L'ECHANTILLON:

Il est proposé d'appliquer un plan d'échantillonnage par grappes stratifié à plusieurs degrés comme suit:

1. Dans la première étape: Tirage des unités primaires UPE (villes, villages et zones à habitat dispersés)

Nous allons tirer un échantillon dans chacune des 21 strates proportionnellement à la taille des strates.

Le nombre total d'unités (villes, villages et zones à habitat dispersés) dans les strates est de 6032. Le nombre d'unités à tirer dans chacune des 21 strates dépendra du nombre de villes, de villages et de zones à habitat dispersés.

L'échantillon sera tiré à probabilité proportionnelle à la taille (PPT).

2. dans la deuxième étape: Tirage des unités secondaires US (districts ou blocs)

Dans chacune des unités primaires sélectionnées lors de la première étape, les districts (blocs) seront tirés en utilisant la table des nombres aléatoires pour garantir une probabilité égale de tirage.

3. dans la Quatrième étape : Sélection des ménages

Le ménage est considéré comme l'unité d'échantillonnage tertiaire. Dans chaque US (district) retenue dans la deuxième étape. 10 ménages seront tirés.

Pour chaque district/bloc sélectionné, nous disposons d'un croquis ainsi que du nombre de maisons et de familles. Chaque district est bien défini et a des limites claires opposés les murs des constructions et très facile à repérer.

En arrivant au bloc sélectionné, un point de départ aléatoire sera choisi, puis une maison sera choisie au hasard, un nombre fixe de maisons sera utilisé comme intervalle entre les maisons à choisir. La méthode « right hand walking » sera utilisée pour le choix des maisons à sélectionner.

4. dans la quatrième étape: les personnes Unités Finales (UF)

La dernière étape dans le processus de sélection sera la sélection du répondant individuel au sein du ménage sélectionné. Cela se fera selon la méthode des quotas d'âge.

IV - REPARTITION DE L'ECHANTILLON ENTRE LES STRATES

Échantillon a été réparti entre les strates (urbain / rural, la taille des agglomérations et la région), par la méthode de répartition proportionnelle, qui prend en compte le poids de chaque strate afin de s'assurer de auto-pondération de l'échantillon.

En fonction de la taille de la population et de sa répartition selon les strates, la taille la taille de l'échantillon attendu est donnée dans le tableau n° 3 ci-après (après avoir arrondi les chiffres)

	Taille des agglomerations	regions			
strate		Nord	Hauts Plateau	Sud	Total
	Moins de 10000 habitants	58	26	6	90
	De 10,000 à moins de 20000 habitants	65	26	9	100
Urbain	de 20000 à moins de 50000 habitants	125	33	22	180
	de 50000 à moins de 100000 habitants	90	51	19	160
	100000habitants et plus	159	93	28	280
	Total urbain	497	229	84	810
	Moins de 10000 habitants	133	46	21	200
rural	zones rurales à habitat dispersé	115	68	7	190
	Total rural	248	114	28	390
	Total	749	339	112	1200

Comme l'Algérie est très vaste et que le nombre d'unités primaires (UP) est très élevé et très dispersés, nous allons déterminer le nombre d'UP (villes, villages et zones à habitat dispersés) en se basant sur le fait qu'on choisi **au maximum** deux (2) US (Districts) dans chaque UP tirée.

Comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous le nombre total de points d'enquêtes (villes villages et zones à habitat dispersés) est de 69 dont 45 au Nord, 17 dans la région des Hauts plateaux et 7 dans le Sud.

Nombre total de points d'enquête par région et par strate

	Urbain	Rural	Total
Nord	30	15	45
Haut plateaux	11	6	17
Sud	5	2	7
TOTAL	46	23	69